

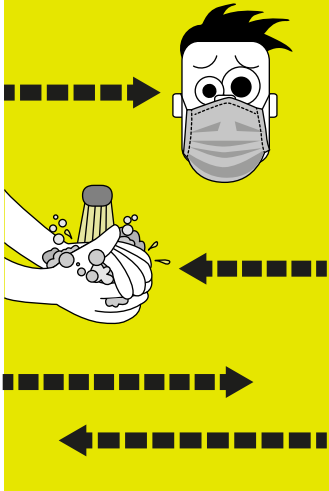
En avant la musique !



■ ENSEMBLE, ENSEMBLE, UN PLUS UN PLUS UN

PLUS TOUT LE MONDE...

Après le 28 juin

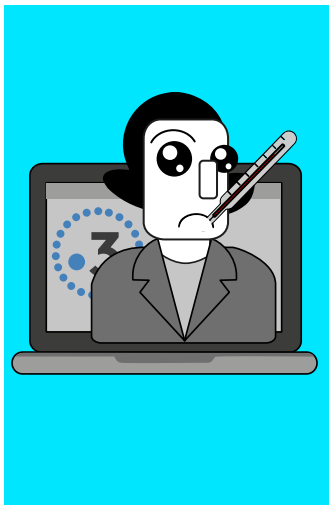


Les personnels qui concourent à la fabrication, de la technique à l'éditorial, sont priés de retrouver le chemin des stations dès le lundi 29 juin. La décision a été prise en COMEX et concerne tout FTV.

Pour les « autres personnels » du réseau, il faudra attendre le 10 ou le 15 juillet, la date n'est pas arrêtée.

D'ici là, ces derniers continueront à télétravailler. **Laurence Mayerfeld**, directrice de France 3, laisse toutefois leur retour anticipé à l'appréciation des directeurs/directrices régionales et des chefs/cheffes de centres. Elle se veut aussi « *attentive aux personnels dits vulnérables et aux personnes en quatorzaine car le virus n'est pas éteint.* »

Préparez-vous à quelques changements sur site : les masques sont obligatoires, sauf à rester seul à son bureau, il vous faudra suivre des sens de circulation, vous laver les mains... « *Grâce à ce que l'on a mis en place en terme de sécurité, on sera plus réactif si jamais une épidémie revenait* » assure **Michael Friederich**, directeur du développement de l'exploitation du réseau.



Les salarié-e-s qui continueront à télétravailler sont ceux qui ont signé, avant la crise sanitaire, un avenant à leur contrat de travail relatif à l'accord sur le télétravail.

Le télétravail, c'est le sujet du moment à France Télé. La directrice consulte elle-même les salarié-e-s via un questionnaire en ligne. Au 24 juin, 747 personnes y avaient répondu dans le réseau. Qui est intéressé ? Pourquoi ? Comment ? etc... La directrice veut prendre la température. En fonction des réponses, il pourrait y avoir une nouvelle négociation sur le télétravail avec les syndicats, mais rien n'est sûr.


Elle précise aussi qu'il n'est pas question de télétravailler plus de 2 ou 3 jours par semaine. Le temps de dépouiller les questionnaires, nous n'aurons pas de nouvelles sur ses projets avant le mois de septembre.

Le dispositif pour garder ses enfants est maintenu dans les mêmes conditions jusqu'à la fin de l'année scolaire : la direction décide au cas par cas d'autoriser le ou la salariée à rester à la maison pour s'occuper des enfants tout en étant rémunéré-e.



Les débats autour des Municipales ont satisfait **Laurence Mayerfeld**. Ils ont rempli leur rôle d'« *exposition extraordinaire de l'expression politique* », « *on a occupé l'espace* ». Mais pas les réalisateurs CDDU qui n'ont pas pu exercer leur métier parce que la direction entend les remplacer par leurs collègues multi-tâches.

Sud demande quelles ont été les audiences des débats par antenne.

Vous les retrouverez dans ce document. 


■ TOUT LE MONDE FAIT DU BRUIT...



Relocalisation de la locale de Perpignan

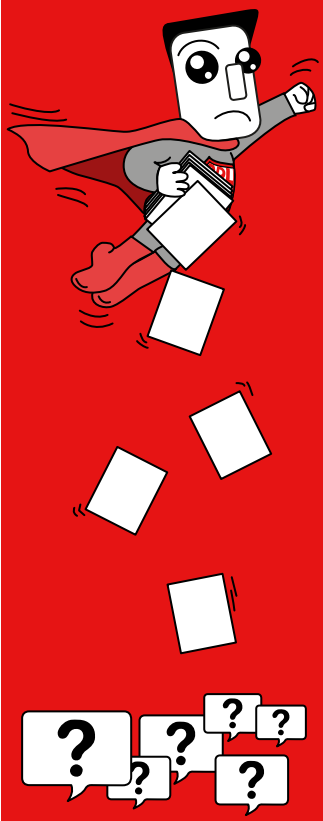
Une fois n'est pas coutume, les salarié-e-s de la locale sont consulté-e-s et entendu-e-s par le nouveau chef de centre en charge de l'aménagement des locaux de Perpignan.

Sud s'interroge toutefois sur l'agencement de la salle de rédaction : les plans ressemblent beaucoup à ceux d'autres locales ou BRI de France 3. À l'usage, les salarié-e-s se plaignent, comme à Brest ou à Rouen par exemple, des nuisances sonores engendrées dans ce genre d'espaces ouverts.

Un nouvel avis à consulter ici  demande à la direction d'améliorer l'aménagement de la salle de rédaction.

■ ET ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE, C'EST QUE LE DÉBUT... 🗣️

Mise à jour des DUER



Les élu·e·s du CSE ont demandé à la direction des précisions sur les mesures qu'elle compte prendre pour faire face aux crises sanitaires comme celle du COVID.

Les Documents Uniques d'Évaluation des Risques sont donc une nouvelle fois à l'ordre du jour de l'instance, ou plutôt leurs seules parties concernant l'épidémie.

À nouveau, les élu·e·s déplorent la manière dont la direction s'empare de ce travail imposé par la loi. Ces documents doivent être mis à jour dans chaque antenne une fois par an. La direction a décidé de le faire de manière collégiale, avec des représentant·e·s des salarié·e·s, des représentant·e·s du personnel et des managers.

Mais nous tous manquons d'expertise pour mener à bien ces mises à jour, car il faut être formé pour faire ce travail correctement. La direction bâcle les choses.

Les risques psycho-sociaux notamment sont minimisés. Le DRH de France 3 « demande de l'indulgence du fait de la crise que nous vivons. »

Laurence Mayerfeld, elle, insiste sur le fait que le DUER n'est pas fait pour sanctionner, mais pour protéger. « Je rappelle qu'un bon journaliste est un journaliste vivant ! »

Sud questionne la finalité de ces documents. Ils doivent avant tout servir aux salarié·e·s et garantir leur santé et leur sécurité au travail.

Or, la direction les destine essentiellement aux managers. Deux critiques sont alors émises : les documents doivent être accessibles pour que les salarié·e·s se les approprient et deviennent ainsi maîtres de leur santé. Pour être pertinents, ils doivent être lisibles et chaque DUER doit être adapté à la réalité vécue par les salarié·e·s de l'antenne concernée.

Le DRH de France 3 concède que « ces DUER ne sont pas les livres de chevet des salarié·e·s ».

La direction doit faire un effort de pédagogie, elle doit réaliser un document synthétique et le rendre accessible via Monespace avant la fin de l'année.

Les élu·e·s ont émis un avis sur le travail de la direction. ✨



Votre compte Outlook a migré vers d'autres cieux, vous ne retrouvez pas vos petits ? Une hotline dédiée est joignable au 01.56.22.12.85.

Prochain CSE le mercredi 8 juillet 2020.

Contactez vos élu·e·s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu·e·s et représentant·e·s **Sud** en région. ✨

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)